deux cent vingt-cinq élèves. Au commencement de novembre deux philosophes s'engagèrent au secours de la patrie : MM. Léon Tulane et Henri Delaunay.

L'année scolaire reprit son cours ordinaire, mais le deuil public supprima la plupart des fêtes. L'irrégularité des chemins de fer empêcha les élèves de sortir d'Angers, au congé du premier de l'an. La fête de l'Epiphanie fut amoindrie. Le Roi (Paul Riobé), fut invité à dîner à la table des maîtres et prit le café avec ses ministres. La tombola d'usage fut tirée au profit des pauvres, à qui l'on abandonna également les gâteaux.

Le 17 janvier, des soldats allemands parurent à la Flèche et à

Sable.

Les familles s'inquiétèrent et commencèrent à retirer leurs enfants. Ce fut la dernière alarme. L'armistice du 28 restitua la paix au

collège.

Les belles qualités de M. Subileau firent naturellement penser à lui pour l'épiscopat. L'un des ses amis, Mgr Le Courtier, évêque de Montpellier, lui demanda un simple acquiescement : « Voyons, cher abbé, lui dit-il, laissez-moi faire. Vous serez un bon évêque, j'en suis sûr, et vous ferez du bien! > — « Non, Monseigneur, répondit modestement M. Subileau : Dieu m'a mis là! (au collège), j'ai ce qu'il me faut. > Un peu plus tard, plusieurs personnages politiques patronnèrent encore le Supérieur ; mais l'évêque d'Angers crut devoir l'écarter en donnant au Nonce comme raison qu'il manquait de doctrine. Le ministre de l'Instruction publique, le vicomte Arthur de Cumont, fit alors, par décret présidentiel du 3 février 1875, nommer M. Subileau chevalier de la légion d'honneur (1). Au sujet de sa nomination, le supérieur écrivit à l'évêque :

« Elle me surprend autant que personne. Je n'ai fait, vous le pensez bien, aucune démarche pour l'obtenir, et, d'un autre côté, je ne me connais point de titre à cet honneur. Si je suis heureux de cette distinction, Monseigneur, c'est beaucoup moins pour moi que pour Mongazon, je n'ose dire pour vos collèges diocésains. Ce qui me toucherait le plus, Monseigneur, ce serait d'apprendre, comme je l'espère, que cette nomination est agréable à Votre Grandeur (2). >

Des que les professeurs eurent appris la distinction dont leur Supérieur était honoré, ils allèrent le féliciter et communiquèrent la nouvelle aux élèves qui étaient à l'étude. C'était le samedi soir,

prirent le soir par l'Officiel.

⁽¹⁾ Voici le décret : « Par décret du Président de la République en date du 3 février 1875, ont été promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au grade de commandeur: Son Em. Mgr le cardinal Régnier (René-François), archevêque de Cambrai, officier du 13 août 1857; au grade de chevalier: M. l'abbé Violot, curé à Autun, 56 ans de sacerdoce, dont 44 ans comme curé titulaire à Autun; M. l'abbé Subileau, directeur du Petit-Séminaire d'Angers, services exceptionnels rendus à l'Instruction publique.

(2) M. Subileau reçut le 6 février au matin la première information de cet honneur, par une lettre gracieuse de M. de Cumont; et les professeurs l'apprirent le soir par l'Official